



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation au Yémen

Question écrite n° 6909

Texte de la question

Mme Béragère Couillard interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation au Yémen. Depuis 2014 le conflit y faisant rage aurait déjà fait plus de 10 000 morts. Le 15 mars 2018 le Conseil de sécurité de l'ONU a déclaré la forte dégradation de la situation humanitaire au Yémen et l'impact humanitaire dévastateur du conflit sur les civils. Le nombre de civils ayant besoin d'aide s'élèverait ainsi à plusieurs millions selon de nombreuses ONG. Dans ce contexte le rôle de la communauté internationale et de la France est primordial pour permettre de trouver un chemin vers un apaisement du conflit. Ainsi elle l'interroge sur la politique étrangère de la France concernant le Yémen.

Texte de la réponse

Le Yémen est l'un des quatre pays classés en situation de pré-famine par les Nations unies. Au total, ce sont aujourd'hui 22,2 millions de personnes, soit près de 75 % de la population, qui ont besoin d'une aide humanitaire, et 2,1 millions de personnes sont toujours déplacés à l'intérieur du pays. Face à cette situation dramatique, la double priorité au Yémen consiste à répondre à la crise humanitaire d'une part et parvenir à une solution politique d'autre part. Seul un règlement politique permettra de ramener durablement la paix et la sécurité et d'améliorer durablement la situation humanitaire aujourd'hui dramatique. En outre, la France s'est engagée à participer à l'amélioration de la situation humanitaire au Yémen en organisant le 27 juin dernier une réunion internationale d'experts sur la question. Celle-ci a rassemblé une centaine de participants provenant de 21 Etats et 13 organisations internationales et agences des Nations unies. Elle a permis d'aborder en détail les questions d'accès humanitaire, de relance économique et de respect des principes humanitaires. Au Conseil de sécurité, la France se mobilise également pour que la gravité de la situation humanitaire soit pleinement prise en compte. Elle a activement participé à l'adoption d'une déclaration du Président du Conseil sur le Yémen, le 15 mars dernier. Par ailleurs, la France a alloué, en 2017, 6,3 millions d'euros d'aide humanitaire et de stabilisation au Yémen. L'aide française s'oriente vers les secteurs identifiés comme étant prioritaires : lutte contre la malnutrition, prévention et traitement du choléra, soutien aux droits de l'Homme ou encore appui aux médias indépendants. A l'occasion de la conférence des donateurs de Genève, le 3 avril 2018, la France s'est à nouveau engagée à mobiliser près de 6,8 millions de dollars (5,8 millions d'euros) d'aide pour le Yémen. Cependant, il n'y aura pas de paix durable, pas de soulagement de la situation humanitaire, pas de sécurité pour les voisins du Yémen sans situation politique. Les pourparlers inter-yéménites qui se sont tenus au mois de décembre dernier en Suède sous l'autorité des Nations unies ont ouvert, pour la première fois depuis des années, une perspective de paix. La France, aux côtés de ses alliés et en lien avec ses différents interlocuteurs dans la région, mobilise l'ensemble de ses capacités pour consolider ces premières avancées et mettre un terme à ce conflit qui n'a que trop duré.

Données clés

Auteur : [Mme Béragère Couillard](#)

Circonscription : Gironde (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6909

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2018](#), page 2492

Réponse publiée au JO le : [5 février 2019](#), page 1130